



Le cercle d'escrime de Meaux  
A le plaisir de vous inviter à :

**« L'aigle de Meaux »**  
CDE77 – challenge de l'avenir  
**Dimanche 22 novembre 2015**  
Stade Tauziet  
Centre Médico Sportif  
24 Avenue Franklin Roosevelt  
77100 Meaux

[escrimeaux@sfr.fr](mailto:escrimeaux@sfr.fr)

### **Règlement**

### **Catégories :**

Poussins- Poussines	nés en 2007
Pupilles- Pupillettes	nés en 2005,2006
Benjamins- Benjamines	nés en 2003,2004
Minimes	nés en 2001,2002

### **Horaires :**

08h30 : Minimes G / F  
09h30 : Benjamins- Benjamines  
10h30 : Poussins ; Poussines  
11h30 : Moins de 8ans (nés en 2008, 2009)  
12h30: Pupilles –Pupillettes

Les inscriptions seront closes 15 minutes plus tard.

Un regroupement, gratuit aura lieu à 11h30, pour les tireurs nés en 2007,2008.....

**Formule :**

Un tour de poule sans éliminé suivi d'un tableau d'élimination directe.  
La troisième place ne sera pas tirée.

Poules : Moins de 8 ans : 3 touches, 2 minutes  
Poussins, Pupilles et Benjamins : 4 touches, 3 minutes  
Minimes : 5 touches, 3 minutes.

Tableau : Poussin, Pupilles 6 touches ,2x2 mn avec 30 secondes de pause  
Benjamins : 8 touches, 2x2 mn avec 30 secondes de pause  
Minimes : 10 touches, 2x3 mn avec 1 mn de pause.

**Armes :**

Poussins – Poussines : fleuret électrique, lame 0, poignée droite.  
Pupilles – Pupillettes : fleuret électrique, lame 0, poignée droite.  
Benjamins – Benjamins : fleuret électrique, lame 2.  
Minimes filles et garçons : fleuret électrique, lame 5.  
Moins de 8 ans : fleuret simple, lame 0, poignée droite.

**Tenue :**

Tenue 350 N (veste et pantalon), sous cuirasse 350 N, 800 N pour les minimes.  
NORMES OFFICIELLES FFE.

**Licence :**

Présentation obligatoire de la licence 2015 sauf inscription sur le site de la FFE, rubrique compétition.

**Droits d'engagement :**

Les droits d'engagement à régler sur place :  
8 euros pour les poussins, les pupilles et les benjamins  
10 euros pour les minimes (2 euros pour le FFE)

**Arbitrage :**

Chaque salle doit prévoir 1 arbitre pour 4 tireurs engagés dans la journée. Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription et au tarif en vigueur au département 77.

**Inscriptions :**

Les inscriptions se feront au plus tard le vendredi 20 novembre 2015 à 23h59, en ligne sur le site de la FFE rubrique compétition. [www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr)

## **Récompenses :**

Au plus, 8 prix par catégories Garçons et 4 prix par catégories Filles  
Un diplôme des belles armes sera attribué, un prix au meilleur meldois.

Le challenge de l'aigle de Meaux attribué au club marquant le plus de points à l'issue de la compétition suivant le barème :

Pour chaque catégorie ; 10 points au premier, 8 points au deuxième, 7 points au troisième, 6 points au quatrième, 5 points au sixième, 4 points au septième et 3 points au huitième.

Coefficient de 1 pour un nombre de 1 à 9 tireurs dans la catégorie, 2 pour un nombre de 10 à 19 tireurs et 3 pour un nombre égal ou supérieur à 20

## **Directoire technique :**

Le directoire technique est seul habilité à étudier les recours et à trancher les cas litigieux. Sa décision sera sans appel sur le lieu de la compétition.

La journée se déroulera sans interruption. Vous trouverez boissons et sandwiches à votre disposition. Le CEM décline toute responsabilité en cas de perte et /ou de vol pendant la compétition. Le CEM, organisateur du challenge, se réserve le droit d'apporter les aménagements nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

Madame Enguehard : 06.33.00.76.41

Madame Deschoux : 06.08.33.07.44